

DEMANDE D'AUTORISATION
distribution ou vente de boissons DE GROUPE 3
POUR UNE MANIFESTATION PONCTUELLE

(À DÉPOSER AU PLUS TARD 1 MOIS AVANT LA MANIFESTATION)

Catégorie 1 : autorisation municipale non requise

Cela concerne les boissons non alcooliques : *eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat.*

La catégorie 2 est abrogée

La catégorie 3 concerne les boissons alcoolisées : *le vin, la bière, le cidre, le poiré, l'hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels bénéficiant du régime fiscal des vins, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1 à 3 degrés d'alcool.*

Attention : *Les vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs supérieur à 18° d'alcool sont interdits.*

Associations sportives agréées : 10 autorisations annuelles maximum

Autres : 5 autorisations annuelles maximum

Organisme organisateur :

Nom **Prénom :**

Qualité : agissant en tant que

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél. fixe : **Tél. mobile :** **Courriel :**

.....@.....

Numéro d'enregistrement en Préfecture, pour une association :

Numéro d'agrément D.D.J.S pour une association sportive :

Numéro de SIRET pour une entreprise :

~ **MANIFESTATION** ~

Titre de la manifestation :

LIEU DE DISTRIBUTION (Nom de la salle, de l'établissement, etc.) :

Adresse complète :

..... **CP :**

..... **VILLE :**

Dates : **Horaires :** de à

Je m'engage à respecter toutes les obligations résultant de l'autorisation que vous voudrez bien m'accorder, notamment dans les domaines de la protection des mineurs contre l'alcoolisme et de la répression de l'ivresse publique.

Je reconnais avoir pris connaissance de la réglementation concernant les débits de boissons temporaires

Je m'engage à n'apporter aucune gêne à la tranquillité du voisinage.

Date :

Signature :